



Votre nouveau magazine

Sud Roussillon

6 communes / 6 maires

Saint-Cyprien, Alénya, Latour-Bas-Elne, Corneilla-del-Vercol, Montescot, Théza



Thierry Del Poso
Maire de Saint-Cyprien
Président

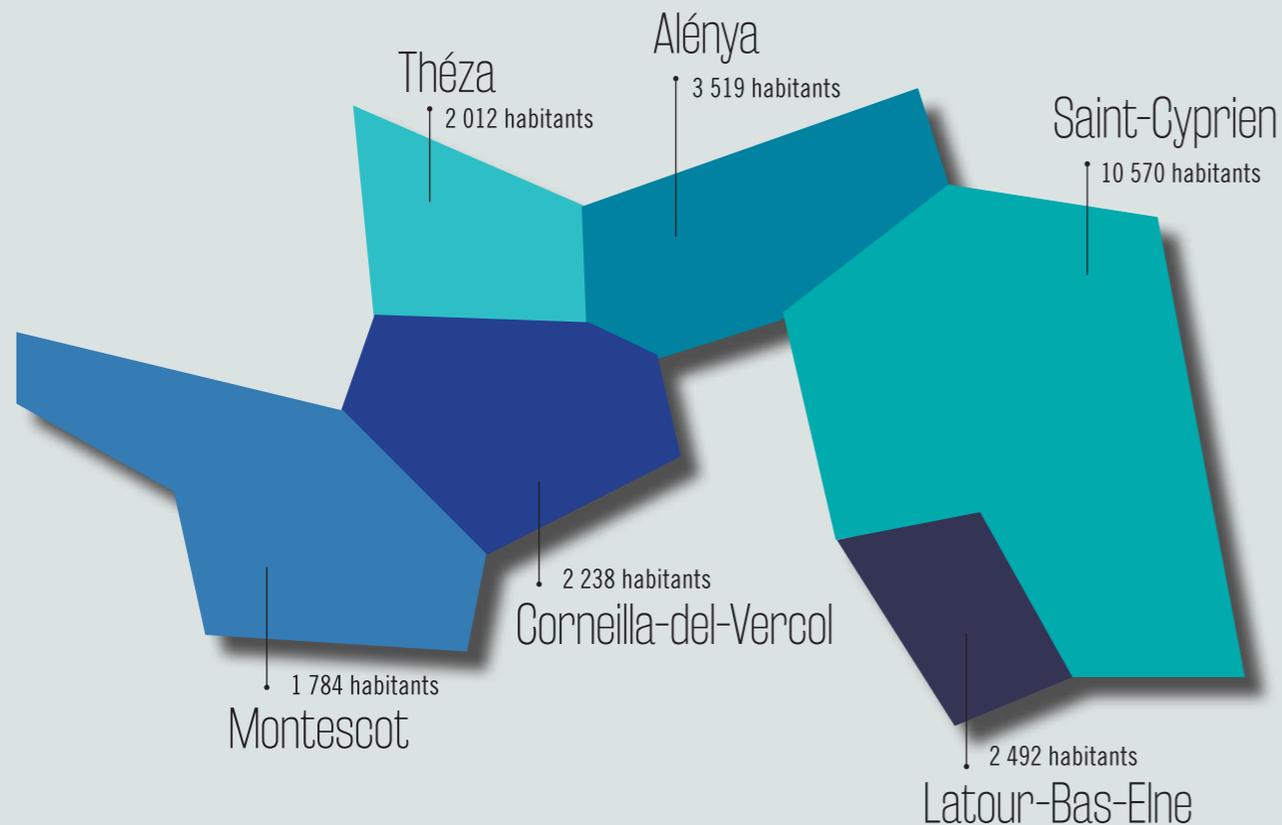
Jean-André Magdalou
Maire d'Alénya
Vice-président

Pierre Roge
Maire de
Latour-Bas-Elne
Vice-président

Marcel Amouroux
Maire de
Corneilla-del-Vercol
Vice-président

Louis Sala
Maire de Montescot
Vice-président

Jean-Jacques Thibaut
Maire de Théza
Vice-président



SOMMAIRE

p 4

- Une Communauté de communes

p 5 / 10

DOSSIER : Mutualisation - Des équipes à votre service
- Travaux

p 11 / 14

QUESTIONNAIRE

p 15

- Au fil des promenades et des sentiers

p 16

GESTION DES DÉCHETS

- Des équipes à votre service

p 18 / 19

- Pépinière d'entreprises Sud Roussillon

p 20 / 21

A VOS CÔTÉS

p 21

- Numéros utiles

p 22

Piscine intercommunale Aquasud

p 23 / 24

QUIZZ

 **Sud Roussillon**
Communauté de communes

16 rue Jérôme Jean Tharaud - 66750 Saint-Cyprien
Tel. 04 68 37 30 60 - www.sudroussillon.fr

Directeur de la publication : Thierry Del Poso

Rédaction - Photos - Maquette : Communauté de communes
Sud Roussillon



L'édito du Président

Chers concitoyens, chers amis,

Nous avons la chance de vivre sur un territoire unique. Unique de par sa diversité

et la beauté de ses paysages, mais aussi de par sa dimension humaine. Car seule une Communauté de communes de la taille de la nôtre peut se tenir aussi près des usagers, de leurs préoccupations, de leurs intérêts.

Investie de missions essentielles telles que la collecte des déchets ménagers, la distribution de l'eau, les travaux de voirie, le développement économique ou la promotion touristique... la Communauté de communes Sud Roussillon s'emploie, jour après jour, à faire avancer et développer ce territoire sur la base d'un projet à la fois commun et respectueux des spécificités de chaque collectivité.

Ses équipes font pour cela un travail de terrain remarquable, quartier par quartier, tandis que ses élus prennent le temps de se concerter, de confronter leurs points de vue, dans la seule perspective d'assurer un service public de qualité tout en préservant les équilibres financiers grâce à la mutualisation des moyens de nos communes.

Ce nouveau magazine « Sud Roussillon » s'inscrit dans cette logique de qualité de services publics et de valorisation de notre territoire.

En vous informant, mais aussi en vous donnant la possibilité de vous exprimer, il contribuera à renforcer la culture de notre territoire, à trouver de nouvelles synergies, à mettre en commun nos ressources, nos énergies, nos talents. Bref, à préparer notre avenir et celui de nos enfants.

La Communauté de communes Sud Roussillon et moi-même restons à votre disposition pour toute question ou explication.

Bien à vous,

Thierry Del Poso

Président de la Communauté de communes Sud Roussillon
Maire de Saint-Cyprien
Conseiller départemental

Une communauté de communes, pour quoi faire ?

Le principal objectif d'une communauté de communes est de permettre aux territoires regroupant de petites communes de mettre en œuvre des projets ambitieux (travaux, traitement des déchets ménagers, équipements sportifs...) qu'isolément, les communes ne sont pas à même de financer.

La communauté de communes est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre, c'est-à-dire disposant de ressources fiscales propres. Elle centralise les budgets en lien avec ses compétences et structure des initiatives locales dans le cadre d'un projet de territoire.

A l'échelle nationale, les communautés de communes permettent, grâce à la mise en place d'un maillage territorial efficace, d'apporter des réponses concrètes aux défis d'aménagement du territoire tels que les problèmes de développement urbain ou de dévitalisation des zones rurales.

Elles sont un véritable outil d'aménagement du territoire et de coopération intercommunale.

La Communauté de communes Sud Roussillon gère :

■ L'aménagement de l'espace communautaire

- La voirie et l'entretien des espaces verts communautaires (définis par le projet de territoire)
- Le schéma de cohérence territoriale et le schéma de secteur
- La protection et la mise en valeur de l'environnement :
 - Création de sentiers multi-usages
 - Projets environnementaux dans les zones naturelles
 - GEMAPI (milieux aquatiques et inondations)

■ Le développement économique

- La pépinière d'entreprises
- Les zones d'activités économiques

■ L'animation du territoire

- La promotion touristique : création d'offices de tourisme et suivi du programme Odyssea
- La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion des équipements sportifs d'intérêt communautaire, notamment de la piscine intercommunale Aquasud
- La construction d'équipements culturels d'intérêt communautaire tels que les salles polyvalentes

■ Les services d'intérêt collectif

- L'eau et l'assainissement
- Les déchets ménagers (collecte et traitement)
- L'entretien de l'éclairage public
- Les fourrières animales et automobiles
- La lutte contre l'incendie (pose et entretien des poteaux incendie)

■ L'habitat et la politique de la ville

- La politique du logement social d'intérêt communautaire
- L'exercice du droit de préemption urbain
- L'aménagement, l'entretien et la gestion des aires d'accueil des gens du voyage
- La gestion locative du bâtiment de la gendarmerie



Saint-Cyprien



Alenya



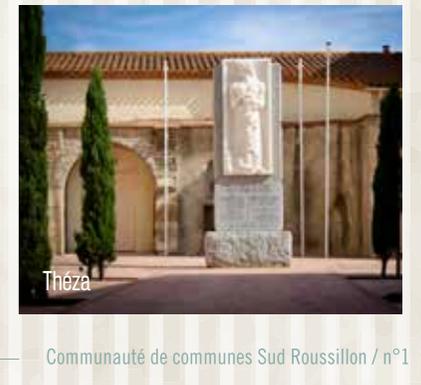
Latour-Bas-Erne



Corneilla-del-Vercol



Montescot



Théza

DOSSIER

Des services et des outils mutualisés

L'intercommunalité s'appuie sur la mise en commun de services et outils des communes membres. Un mode de fonctionnement qui permet d'améliorer les services apportés aux administrés.

La mutualisation de certains moyens et services est un atout important des communautés de communes. Elle permet aux collectivités de petite taille de se doter d'outils intéressants et de mettre en œuvre des projets ambitieux, qu'elles ne pourraient assumer seules.

Cette mise en commun, à Sud Roussillon, concerne plusieurs secteurs : l'informatique, la réalisation de différents types de projets via la maîtrise d'ouvrage déléguée ou encore les achats (commandes groupées).

Elle concerne également la mise à disposition de matériel et la mutualisation de services tels que la Police municipale.

Un nouveau service informatique

Un service commun d'homogénéisation des systèmes informatiques a été créé par Sud Roussillon. Il permet d'optimiser les frais de personnel et de matériel et offrira la possibilité, à terme, de passer des commandes groupées.

Les communes utilisant ce service le font dans le cadre de conventions.

Un autre système commun d'information géographique (SIG) pourrait, à brève échéance, le compléter grâce à une cartographie permettant de visualiser tous les réseaux (eaux et autres), les sentiers, les droits des sols (PLU) et de mieux organiser les interventions des équipes. Ce projet est en cours.

Maîtrise d'ouvrage déléguée

Comme le permet la loi MOP (maîtrise d'ouvrage publique), la

Communauté de communes Sud Roussillon réalise des prestations de maîtrise d'ouvrage pour le compte de ses communes adhérentes (réhabilitation de la capitainerie, travaux de réfection de l'avenue du Roussillon, maîtrise d'œuvre du projet de réaménagement du quartier Sainte-Beuve).

Commandes groupées

Plusieurs groupements de commandes ont été mis en œuvre par la Communauté de communes Sud Roussillon pour optimiser les dépenses des communes.

L'un d'eux regroupe la commune de Saint-Cyprien, l'Office de Tourisme et le CCAS pour la passation d'un marché de location et d'entretien de photocopieurs.

Un autre groupement de commandes a été mis en place par Sud Roussillon pour l'achat d'électricité.

Un troisième a été constitué avec quatre autres communautés de communes pour la passation d'un contrat de délégation de service public de gestion de la fourrière animale.

Ces groupements permettent d'obtenir de meilleurs tarifs du fait du volume commandé (plus important) et du partage des frais générés par les procédures de consultation.

Mise à disposition de matériel

La Communauté de communes Sud Roussillon met à la disposition des six communes du matériel tel que des nacelles, tracteurs, épareuses, etc.

Des équipes à votre service

Le service Voirie

Regroupant 13 agents, le service "Voirie-Espaces verts-Polyvalence" de la Communauté de communes Sud Roussillon a en charge les travaux d'aménagement et d'entretien des voiries et des espaces verts communautaires.

Il intervient sur les voies d'intérêt communautaire (voir encadré ci-dessous) pour des chantiers d'entretien, aussi bien des chaussées (réparation de nids de poules, ramassage de branches, remplacement et réparation de mobilier urbain...) que des avaloirs et réseaux d'eau pluviale, des canaux d'évacuation, de la signalisation verticale et horizontale...

Le service voirie de la Communauté de communes a également en charge des travaux sur les espaces verts : élagage des arbres d'alignement non ornementaux, arrosage, taille, tonte, plantations...

Il assure enfin l'aménagement des sentiers, dont l'entretien relève ensuite des communes.

Réactives et efficaces, ses équipes jouent un rôle important en matière de proximité et de cadre de vie. Elles constituent un maillon essentiel de la Communauté de communes Sud Roussillon.

Les critères permettant de définir les voies d'intérêt communautaire

- Les axes facilitant les liaisons entre les communes
- Les voies de desserte touristique vers le littoral
- Les voies menant aux infrastructures communautaires



Chemin du Moulin (Latour-Bas-Elne)

Les travaux de requalification en phase d'achèvement

Voie communautaire par excellence, le chemin du Moulin sera sous peu complètement réhabilité. Ce chantier, amorcé en 2017, est en cours d'achèvement. Conduit par le service Voirie de la Communauté de communes Sud Roussillon, il vise à améliorer le cadre de vie et la sécurité des usagers.

Jadis petit chemin rural reliant les communes de Latour-Bas-Elne et de Saint-Cyprien, le chemin du Moulin, s'était, au fil des ans et des évolutions urbaines, passablement détérioré, posant même depuis un certain temps quelques problèmes de sécurité. Sa requalification totale a donc été programmée l'an dernier.

Impulsés et gérés par la Communauté de communes Sud Roussillon, les travaux sont sur le point de s'achever, avec pratiquement un mois d'avance sur le planning initial.

Le résultat est à la hauteur des objectifs de l'intercommunalité : une zone de vie confortable avec de beaux espaces paysagers, des voies sécurisées tant pour les automobilistes que pour les piétons, des accès à l'habitat et aux commerces facilités.

Des accès esthétiques et sécurisés

Si, pour ce chantier, l'accent a été mis en priorité sur la sécurité des usagers avec la réfection des enrobés, la réalisation de traversées piétonnes et la création de « chicanes écluses » pour ralentir la

circulation, le cadre de vie a été lui aussi particulièrement soigné. Des zones de verdure agrémentées d'essences locales ont été créées de part et d'autre des voies de desserte. Un réseau d'éclairage public (LED) a été créé. Un sentier réservé aux usages doux (non motorisés) a été aménagé. Un enrobé particulier a été choisi pour atténuer le bruit des véhicules...

Bref, cette voie-clé de la Communauté de communes utilisée par les bus et les véhicules de transport sera désormais à même de soutenir pleinement l'économie du territoire tout en assurant le confort et la sécurité des usagers.

Coût total de l'opération : 705 344 €.

Chantier de l'avenue du Roussillon

Sud Roussillon remporte le trophée des travaux publics 2017

Amorcés en 2016, les travaux de l'avenue du Roussillon sont en cours de finalisation. La livraison de la troisième et dernière tranche est prévue fin juin.

Ce chantier a valu à la Communauté de communes Sud Roussillon le très prisé Trophée des travaux publics 2017. Décerné par l'Association des maires de France (AMF) et la Fédération régionale des Travaux publics, en présence d'élus et de représentants de Sud Roussillon, Nathalie Pineau, Thierry Lopez, Marcel Amouroux, ainsi que des responsables

des entreprises COLAS et TP 66, ce prix récompense la mise en œuvre de solutions techniques originales et innovantes dans les domaines du développement durable, de l'accessibilité et de l'amélioration de la qualité de vie.

Une récompense méritée, qui donne tout son sens à ces travaux dont l'équipe Voirie et les élus de la Communauté de communes se félicitent aujourd'hui.

Place de la République

Un projet complémentaire, pour un ensemble harmonisé

Dans une optique de cohérence, la réfection de la place de la République de Saint-Cyprien a été jointe au programme de travaux de l'avenue du Roussillon.

« Lorsque l'ancien musée de Saint-Cyprien a été démolì, ce qui a libéré un bel espace, nous avons souhaité que l'aménagement de la place soit intégré au projet de l'avenue du Roussillon, explique Thierry Del Poso, maire de Saint-Cyprien et président de la Communauté de communes Sud Roussillon. Nous souhaitons que ces deux sites n'en fassent plus qu'un, homogène et harmonieux. »

L'espace a été ainsi recouvert de pierre naturelle Cénia beige et grise pour rappeler l'avenue du Roussillon, l'éclairage sera harmonisé et optimisé.

« L'éclairage de la place sera entièrement modulable pour que l'on puisse créer des ambiances très éclairées ou plus douces selon les besoins, poursuit Thierry Del Poso. Un système d'éclairage dynamique en forme de soleil émettant des rayons sera apposé au sol. Des bornes de distribution électriques sont prévues également pour les marchés. »

Les accès à la place sont quant à eux recouverts d'enrobé scintillant.

Autre atout de cet aménagement : la préservation de la glycine centenaire de la place et son intégration dans le paysage où une pergola aérienne est en train d'être construite spécialement pour la faire grimper !

Bref, l'ensemble s'annonce superbe et de qualité et le cadre de vie du secteur très nettement amélioré, ce dont les habitants et les acteurs économiques se disent d'ores et déjà très satisfaits.



Saint-Cyprien

Avenue du Roussillon : un chantier exemplaire

Conduit par la Communauté de communes Sud Roussillon, l'important chantier de l'avenue du Roussillon remplit aujourd'hui pleinement ses objectifs de redynamisation urbaine. Un modèle du genre en termes de valorisation du territoire.

En lançant, en 2016, les travaux de requalification de l'avenue du Roussillon, artère-clé de la commune de Saint-Cyprien, la Communauté de communes s'est fixé des objectifs ambitieux : revitaliser le centre historique de Saint-Cyprien pour faciliter le développement économique de la ville, le redéploiement de ses commerces et la découverte de son patrimoine architectural et culturel.

Les travaux – longs et complexes – ont été menés dans les règles de l'art, en respectant budgets et délais. Et les résultats sont là : l'entrée et le cœur de ville transformés, modernisés, mais à dimension humaine, où les déplacements sont facilités.

Restructuration économiquement porteuse

Décomposés en trois lots (terrassment, renouvellement des réseaux, aménagement esthétique de la voirie et réalisation d'espaces verts), les travaux de l'avenue du Roussillon, en cours de finalisation, apportent au territoire une triple amélioration :

- Esthétique, avec la suppression des anciens réseaux aériens (électricité, télécommunications, éclairage public...) et leur remplacement par des réseaux enfouis, le renouvellement des revêtements au sol, du mobilier urbain (chaises et candélabres), la création d'une fontaine...

- Fonctionnelle, avec une réorganisation de la circulation et des déplacements piétons, la réfection des trottoirs, la pose de gaines pour la fibre optique...

- Environnementale avec l'installation de lanternes à lampes LED avec variateurs de tension (économiques) et le remplacement de l'actuel dispositif de collecte des déchets par cinq colonnes enterrées

- Une amélioration également en termes d'accessibilité, avec la pose au sol de bandes podotactiles, d'une bande de guidage sur chaque passage piéton et de potelets de vigilance aux traversées piétonnes...



Travaux intercommunaux

Le développement économique au cœur des priorités du territoire

A l'instar de l'opération de regroupement de commerces réalisée avec succès à Corneilla-del-Vercol en 2015, différents projets d'aide à l'essor de l'activité commerciale sont à l'étude.

Mission-clé de la Communauté de communes, le développement économique s'inscrit, à Sud Roussillon, dans le cadre de véritables projets de territoires. C'est dans cette logique qu'a été mené à bien le regroupement en un même lieu de l'ensemble des commerces de Corneilla-del-Vercol : boulangerie, restauration, presse, poste, coiffeur...

Désormais rassemblés, ces derniers bénéficient aujourd'hui d'une belle dynamique : synergie des acteurs économiques et de la clientèle, facilité de stationnement, animation du quartier, lien social... Cette opération

avait été cofinancée par la Communauté de communes à hauteur de 400 000 € sur 3,4 millions.

Depuis, les professionnels impliqués dans le développement économique de Sud Roussillon ont amorcé une réflexion sur les actions à mener pour "booster" l'économie du territoire. Parmi ces actions, de nouveaux regroupements de commerces pourraient être menés à bien prochainement.

Les commerçants de Corneilla-del-Vercol disposent désormais d'un espace vaste et adapté, doté d'un parking.



Eau / assainissement

Réseaux réhabilités et optimisation des ressources en eau

Du ressort également de la Communauté de communes, l'eau et l'assainissement sont dotés d'un budget de plus de 10 M€ sur le mandat.

D'importants travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau potable vont être notamment réalisés en fin d'année à Montescot (rue Paul Verlaine), Alénia (rue des Vignes), Théza (rue Victor Hugo) et Corneilla (parking des écoles).

La Communauté de communes procédera également, dès les prochaines semaines et pour une durée de 10 mois, à l'installation d'une canalisation sous le chemin d'entretien de l'Agouille de la Mar, entre la RD22 à Alénia et la chapelle de Corneilla-del-Vercol.

Cette opération d'envergure consiste à sécuriser la fourniture d'eau potable des populations de Théza et Corneilla-Del-Vercol en les raccordant avec le réseau de Saint-Cyprien.



QUESTIONNAIRE

Communiquons !

*Comment pouvons-nous vous joindre ?
Par quels moyens pouvons-nous vous informer ?*

En répondant à ce questionnaire et en nous le retournant, vous nous aiderez à rendre notre communication plus efficace et à adapter encore mieux nos services à vos besoins. Bref, à rendre la vie sur notre territoire encore plus agréable.

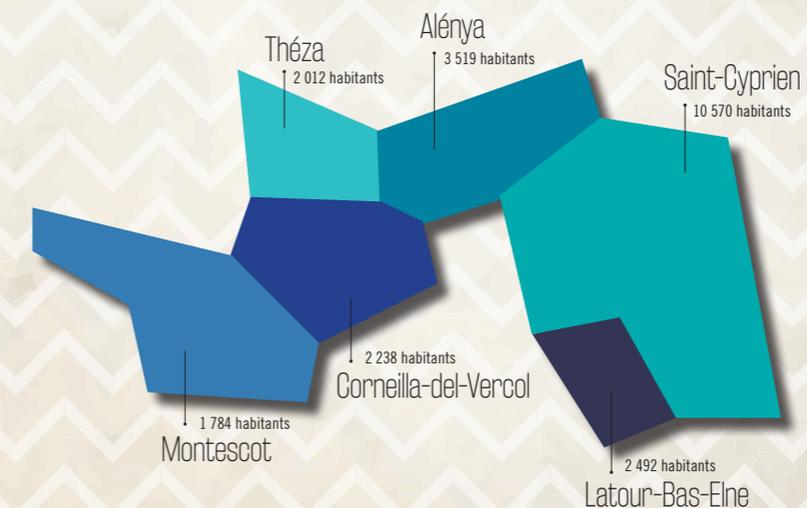
Une fois rempli et détaché, ce questionnaire sera à déposer à :

- La Communauté de communes Sud Roussillon, 16 rue Jérôme Jean Tharaud, 66750 Saint-Cyprien
- La mairie de votre commune

Ou à renvoyer par mail à
info@sudroussillon.fr

Merci du temps que vous y consacrerez.

L'équipe de la Communauté de communes Sud Roussillon



1. Vous êtes :

- Une personne seule
- Un couple
- Une famille

2. Dans quelle tranche d'âge vous situez-vous ?

- 20/30 ans
- 30/40 ans
- 40/50 ans
- 50/60 ans
- 60/70 ans
- 70 ans et plus

3. Dans quelle commune vivez-vous ?

- Alénya
- Corneilla-del-Vercol
- Latour-Bas-Elne
- Montescot
- Saint-Cyprien
- Théza

4. Vous tenez-vous informé(e) de l'actualité de la Communauté de communes Sud Roussillon ? Si oui, comment (presse écrite, radio, France 3 région, documents distribués dans les boîtes aux lettres, autres...)?

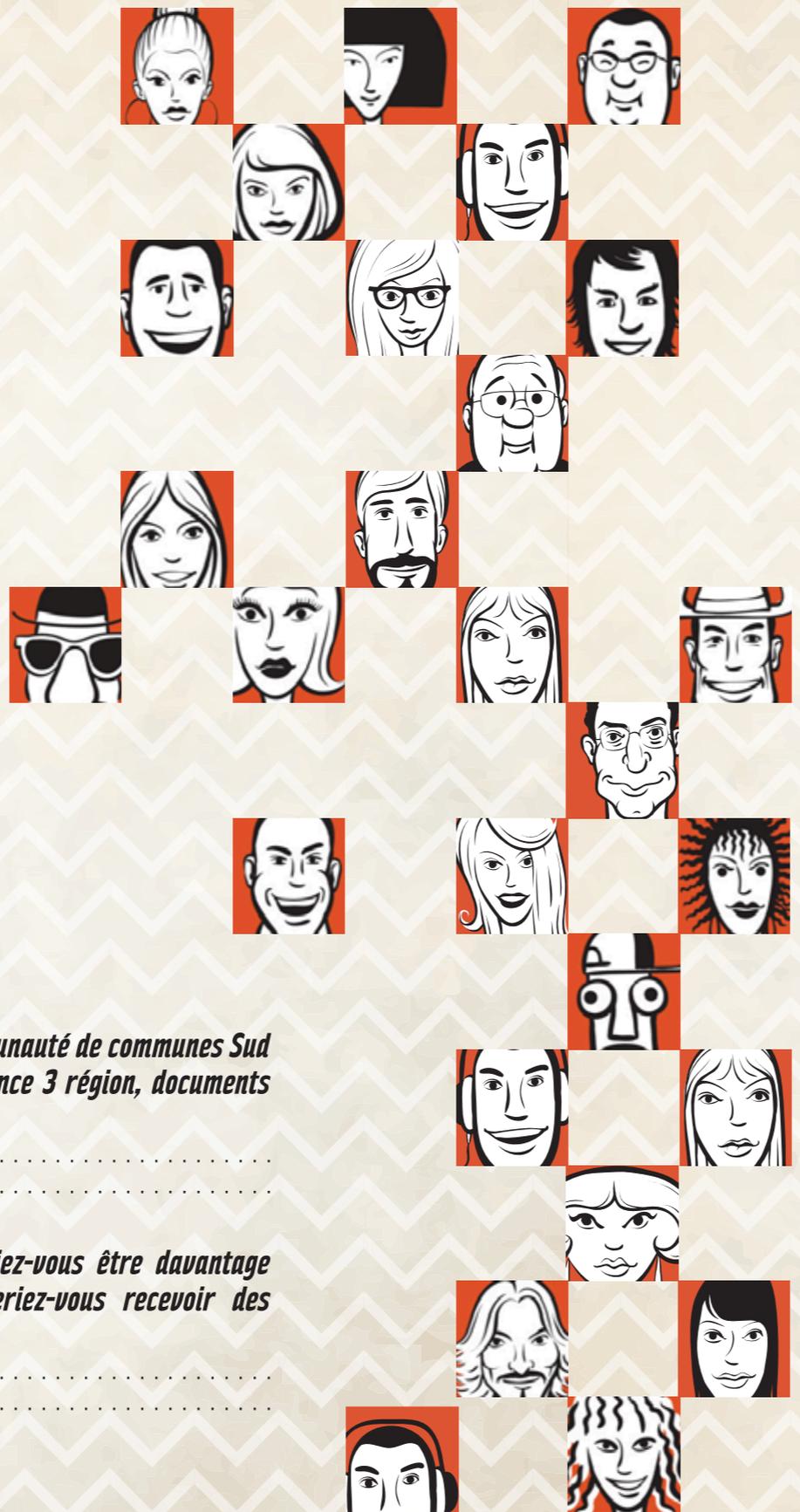
.....

.....

5. Cette information vous satisfait-elle ou souhaiteriez-vous être davantage informé(e) de la vie de l'intercommunalité ? Aimerez-vous recevoir des informations plus souvent ?

.....

.....



6. Souhaiteriez-vous recevoir les informations de la Communauté de communes Sud Roussillon par d'autres moyens ou d'autres supports de communication ? Si oui, lesquels ?

.....

.....

7. Lorsque la circulation est gênée ou modifiée par des travaux ou lorsqu'une coupure d'eau est programmée, en êtes-vous informé(e) ? Si oui, comment ?

.....

.....

8. Cette information est-elle efficace ou souhaiteriez-vous la recevoir par d'autres moyens ou supports de communication ?

.....

.....

9. Seriez-vous intéressé(e) par une application à télécharger sur votre téléphone mobile qui vous permettrait de recevoir les informations de la Communauté de communes en temps réel et de nous signaler d'éventuels problèmes ou dysfonctionnements ?

.....

.....

10. Quels supports d'information utilisez-vous habituellement ? (les classer par ordre de préférence)

- La presse locale (l'Indépendant, la Semaine du Roussillon, France Bleu Roussillon...)
- Internet
- Les alertes par sms
- Votre boîte mails
- Les réseaux sociaux
- Des applications mobiles
- Les documents distribués dans votre boîte aux lettres
- Le site internet de votre commune
- Le site internet de la Communauté de communes Sud Roussillon
- Le bouche à oreilles

11. Avez-vous votre propre compte Facebook ?

.....

12. L'utilisez-vous comme source d'informations sur la vie de votre commune et de la communauté de communes ?

.....

.....

.....

14. Les services gérés par la Communauté de communes Sud Roussillon (collecte des déchets ménagers, déchèterie, traitement et distribution de l'eau potable, piscine Aquasud, travaux...) vous satisfont-ils ? Si oui, dites-nous pourquoi ; si non, expliquez-nous ce qui ne va pas.

.....

.....

.....

15. Avez-vous une ou des idée(s) à nous suggérer ?

.....

.....

.....

.....

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :



Promotion touristique

Au fil des promenades et des sentiers...

En charge de l'aménagement des sentiers et de la promotion du tourisme, la Communauté de communes Sud Roussillon finalise actuellement "le maillage" du territoire. Son objectif ? Relier la terre à la mer par des chemins balisés et entretenus.

Aujourd'hui, le territoire de la Communauté de communes est presque complètement maillé par des sentiers. Six "boucles" de 2,5 à plus de 10 km y ont été aménagées, praticables à pied ou à vélo.

« *Demain*, se réjouit Thierry Del Poso, président de Sud Roussillon et maire de Saint-Cyprien, *il sera possible d'aller, le long de l'Agouille de la Mar, de Saint-Cyprien à Bages en passant par Alénia, Corneilla-del-Vercol, Montescot et même Villeneuve de la Raho. Notre objectif est d'ouvrir les frontières du territoire via le tourisme vert.* »

Découverte gourmande

Dans cette optique d'ouverture du territoire et de valorisation du patrimoine vert des six communes de Sud Roussillon, la Communauté de communes est en train de mettre en place des "balades gourmandes".

« *L'idée est de profiter des sentiers aménagés pour faire découvrir aux usagers les villages, leurs richesses patrimoniales et nos bons produits*, poursuit Thierry Del Poso. *Nous travaillons à l'élaboration de deux types de balades : des balades libres et des balades guidées qui seront proposées en juillet-août trois soirs par semaine.* »

Le public sera bien sûr informé du contenu détaillé de ces promenades dès qu'elles seront finalisées.

6 boucles pour découvrir le territoire

■ La boucle Dels Pobles (10 km - 1h55 - 30 mn - vélo)

Ce très bel itinéraire bordé de champs d'abricotiers permet de découvrir l'architecture méditerranéenne des villages d'Alénia, Théza et Corneilla-del-Vercol. Il offre aussi une vue imprenable sur le Canigou.

■ La boucle d'Avallrich (4,6 km - 55 mn - 15 mn - vélo)

Entre Corneilla-del-Vercol et Montescot, le long de l'agouille de la Mar, cette boucle sauvage au cœur de l'espace naturel surprenant de la Prade de Montescot offre un panorama incomparable sur la plaine du Roussillon. Elle permet aussi de découvrir de très beaux châteaux et domaines viticoles. Attention, cette boucle comporte des passages non revêtus.

■ La boucle du Pilou (4,5 km - 55 mn - 15 mn - vélo)

Cette balade au gré de paysages très marqués par l'activité agricole traditionnelle (remontant à l'époque gallo-romaine) permet de découvrir le village de Latour-Bas-Eine, jadis situé sur la voie romaine.

■ La boucle de Villerase (2,7 km - 30 mn - 8 mn - vélo)

Ce parcours facile offrant un beau panorama sur la plaine du Roussillon et le massif des Albères permet de découvrir la très belle chapelle de Villerase à Saint-Cyprien.

■ La boucle des Capellans (6,4 km - 1h15 - 20 mn - vélo)

Cet itinéraire offre un point de vue varié sur le littoral et la plaine du Roussillon. Il permet aussi de découvrir le jardin des plantes et le littoral de Saint-Cyprien.

■ La boucle de la Méridienne (10,5 km - 1h55 - 30 mn - vélo)

Longeant le village de Saint-Cyprien à travers des paysages magnifiques, cette boucle offre un superbe aperçu de l'architecture locale.

Lien de téléchargement : <http://www.sudroussillon.fr/images/stories/telechargement/sentierstcyp.pdf>

GESTION DES DÉCHETS

Des équipes à votre service

Véritable "mastodonte" de la Communauté de communes Sud Roussillon avec plus de 45 agents, le service Déchets assure de multiples missions. Du ramassage des ordures ménagères à la gestion des conteneurs et composteurs, en passant par la déchèterie, la collecte des déchets verts et le nettoyage des voies publiques, ses agents s'emploient à maintenir un environnement propre et sain.

Le service Déchets de Sud Roussillon, c'est...

- 13 personnes affectées à la collecte des ordures ménagères et au tri sélectif
- 9 à la collecte des déchets verts et des cartons des commerçants, aux services à la personne et au nettoyage des abords des colonnes
- 3 au service des balayeuses
- 1 à la livraison des conteneurs neufs, à l'entretien des bacs endommagés ou à la mise en place des composteurs individuels
- 3 agents d'accueil à la déchèterie
- 4 personnes au service des "polybennes", qui gèrent les rotations et le transport des caissons de la déchèterie, la livraison des bennes à déchets verts et le vidage des colonnes à ordures enterrées
- 7 emplois d'avenir affectés à la collecte des ordures ménagères, des emballages ménagers recyclables et des déchets verts

Tri sélectif ?

Doivent être déposés dans les conteneurs de tri sélectif (poubelles jaunes) sans les rincer :

- Les bouteilles plastique et leurs capsules ou opercules
- Les barquettes plastique ou de polystyrène
- Les dosettes de café
- Les tubes de sauce, pommades, dentifrice...
- Les plaquettes de médicaments vides
- Le papier d'aluminium
- Les pots de yaourt et de produits laitiers
- Les poches et sacs plastique

Ne doivent pas y être déposés : le verre, les restes de cuisine et les déchets de soins médicaux.

Si votre bac est trop petit, il peut être remplacé (gratuitement) par un plus grand sur demande au 04 68 37 30 60.



Ordures ménagères : une à deux collecte(s) par semaine

Pour les foyers disposant de poubelles particulières, les collectes d'ordures ménagères (poubelles bleues) s'effectuent une fois par semaine l'hiver (d'octobre à mai) et deux l'été (de juin à septembre). Sur le secteur ultra-saisonnier de Saint-Cyprien, une collecte six jours sur sept est maintenue l'été.

Les emballages ménagers recyclables (poubelles jaunes) sont ramassés une fois tous les 15 jours.

Attention : Pensez à rentrer votre conteneur après la collecte. En cas d'accident provoqué par un conteneur resté sur la voie publique, la responsabilité de l'administré est engagée.

Encombrants : Dépôt obligatoire à la déchèterie

Les objets encombrants doivent être déposés à la déchèterie. Les personnes qui ne peuvent pas s'y rendre peuvent bénéficier, à la demande, d'un service spécial de collecte à domicile. Un seul gros encombrant (canapé, matelas, télé...) est ramassé par foyer.

Service accessible sur rendez-vous au 04 68 37 30 60.

Déchèterie : ouverte 7j/7, 4 tonnes d'apport gratuit par an

Réservée aux particuliers, la déchèterie intercommunale Sud Roussillon est accessible sur présentation de la carte de l'établissement (à retirer gratuitement auprès de la Communauté de communes, muni d'un justificatif de domicile). Tous les types de déchets peuvent y être déposés à l'exception des pneus, des fusées de feux d'artifice, des extincteurs, des éléments de construction contenant de l'amiante ou du fibrociment et



Implantation de nouvelles colonnes dans le centre de Montescot.

des branches de palmiers malades. Les quantités apportées sont pesées sur un pont-bascule, les compteurs remis à zéro en janvier.

Ecopôle route d'Alénya, 66750 Saint-Cyprien

Ouverture du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h (18h l'été), le dimanche de 9h à 12h.

Déchets verts : une collecte par semaine

Les déchets verts sont collectés en porte à porte une fois par semaine. Ils doivent être impérativement conditionnés en fagots ou sacs poubelles ne dépassant pas 25 kg.

Pour les volumes importants (plus de 3 m³), des caissons de 10 m³ sont mis à disposition au prix de 15 €.

Sur réservation au 04 68 37 30 60.

Livraison et entretien des conteneurs

Le service déchets livre les conteneurs (poubelles). Il récupère les conteneurs endommagés et les valorise en réutilisant les pièces détachées.

Il gère aussi la vente des conteneurs à déchets verts et des composteurs.

Contact : 04 68 37 30 60

Collecte du verre en apport volontaire

Voir liste des points de dépôt sur le site de Sud Roussillon.



Pépinière d'entreprises Sud Roussillon

Un acteur économique incontournable

Créée il y a tout juste un an sous l'égide de la Communauté de communes Sud Roussillon, la pépinière d'entreprises de Saint-Cyprien héberge trois startups innovantes et a déjà réussi à lever plus d'1,5 millions d'euros de fonds.

C'est l'une des plus petites structures de France de par sa taille, avec une capacité d'hébergement de quatre entreprises, mais en un an d'existence, elle a prouvé que son ambition allait bien au-delà !

Outre les trois "pépins" qu'elle accueille dans ses murs à Saint-Cyprien (lire article ci-contre), elle suit une dizaine de projets.

Son comité de pilotage, composé de représentants de la Communauté de communes et de chefs d'entreprises, se réunit tous les mois pour faire un point de situation, suivre l'évolution de chaque structure, évaluer ses besoins de financement et trouver des solutions en cas de difficulté.

L'objectif de la Pépinière est en effet de proposer un accompagnement complet, qui permette aux entreprises de consolider leur assise et de se développer.

Elle organise aussi des événements réguliers permettant aux acteurs économiques du territoire de s'informer, d'améliorer leur stratégie d'entreprise, de rencontrer des partenaires et de partager leurs idées.

Un accompagnement complet

Pour pouvoir être hébergé par la Pépinière d'entreprises de la Communauté de communes Sud Roussillon, il faut bien sûr avoir créé ou avoir un projet de création d'entreprise dans l'une des six communes de l'intercommunalité. Cette entreprise doit (impérativement) être innovante. Elle doit enfin faire l'objet d'un projet (business plan, business model...) viable, lui offrant des perspectives de développement réalistes.

Trois startups sont déjà hébergées à la pépinière de Saint-Cyprien : Gôôd.com, Palomino Studio et No App. Des bureaux dotés de la fibre et une salle de réunion équipée sont mis à leur disposition.

Outre ces trois pépinières, qui devraient être bientôt rejoints par un quatrième*, toutes les entreprises du territoire peuvent faire appel à la pépinière et lui soumettre leurs initiatives.

Une dizaine est suivie par la structure sur des projets allant de la création d'une boutique physique à l'ouverture d'un site de vente en ligne en passant par le développement d'une activité artisanale ou le lancement d'une gamme de produits. L'accompagnement de la Pépinière peut commencer avant la création de l'entreprise

(montage du business plan, protection du nom, achat des noms de domaines...) et se poursuit tout au long de son développement avec, bien sûr, un accompagnement dans la recherche de financements. La Pépinière a ainsi réussi à lever plus d'1,5 millions d'euros de fonds pour permettre aux entreprises du territoire de se développer.

**Les entreprises souhaitant intégrer la pépinière Sud Roussillon doivent remplir une fiche de candidature sur le site de la Communauté de communes (<http://www.sudroussillon.fr/index.php/zone-dactivites/pepiniere-entreprise>) et la retourner.*

Des rendez-vous réguliers autour de l'entreprise

Parallèlement à cet accompagnement, des événements réguliers sont organisés par la Pépinière de Saint-Cyprien.

Tous les mois, un "petit-déjeuner d'entreprises" à thème réunit les entrepreneurs du territoire qui reçoivent une invitation en amont par courrier. Ces rendez-vous conviviaux sont l'occasion de discuter de sujets précis avec des spécialistes.

Un mois sur deux (le 3^e jeudi du mois, tous les deux mois), un afterwork est proposé dans un lieu agréable, chaque fois différent. Notifié lui aussi en amont aux entreprises, ce rendez-vous leur permet d'entrer en contact avec des partenaires ou clients potentiels et d'entretenir leur réseau.

Permanences de partenaires et financement solidaire en projet

D'autres projets doivent voir le jour prochainement à la Pépinière d'entreprises de Saint-Cyprien. Celle-ci compte en effet mettre en place - rapidement - des permanences d'organismes institutionnels tels que la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) ou la Chambre de Métiers et de l'Artisanat (CMA), afin de faciliter les démarches administratives des entrepreneurs et porteurs de projets.

Elle envisage également de créer un dispositif de financement participatif.

« Ce dispositif, à l'étude actuellement, revêtira la forme d'un FIP (fonds d'intervention participatif), explique Yassin M'Zouri, responsable de la Pépinière. Il permettra de mobiliser des investisseurs autour de projets que notre comité de pilotage aura validés et aidera efficacement les entrepreneurs à financer leurs projets. »



Des « Pépinières » innovantes

Gôôd.com

Lancé en 2016 par Didier Ramon et Julien Van Brussel, ce site de vente et de valorisation de produits de qualité se présente comme « la place du marché du bon et du beau » sur internet. Il génère entre 20 000 et 30 000 clics par mois.
www.good.com

Palomino Studio

Créée par Yannick Palomino, cette startup vient d'éditer son premier jeu vidéo : Huge Bang Bang. Ce jeu familial stratégique (non violent) est un mélange de MOBA (arène de bataille multijoueurs en ligne), de RPG et d'action/plateforme, qui puise ses références dans la pop-culture de la science-fiction. Il est disponible sur la plateforme Steam.
www.palominostudio.com

NoApp

Initiée par Pierre-Marie Conte, cette balise "Truk" permet d'envoyer des informations sur les smartphones de personnes s'approchant de certains lieux publics comme les gares sans qu'elles aient à télécharger d'application. Ces informations (qui peuvent être refusées par les usagers) peuvent être très utiles à des endroits ciblés.
www.go-noapp.fr

Renseignements complémentaires au 04 68 37 68 39

Contact mail : pepiniere@sudroussillon.fr

Des professionnels impliqués

Composé d'agents de la Communauté de communes et de chefs d'entreprises en activité, le comité de pilotage de la pépinière compte parmi ses membres : Thibault Longuemard, expert-comptable, Frédéric Mingez, agent immobilier, Pierre Bouchard, patron de la régie publicitaire en ligne Firebots, Christophe Ponsole, directeur de l'agence Banque Populaire de Latour-Bas-Elne, Fabrice Carassus, directeur de l'agence Crédit Agricole de Saint-Cyprien et les notaires de l'étude notariale de la Prade à Saint-Cyprien : M^{es} Bertrand-Robert Beignet, Thibault Canet et Nebill Difallah.

After Works entreprises

Le 23 mai, Sud Roussillon a réuni les acteurs économiques de la Zone Artisanale Las Hortes pour présenter le déploiement de la fibre sur la zone et aux alentours.

A partir de début juin, les acteurs économiques souhaitant profiter de la fibre pro (en haut débit montant et descendant garanti, indépendamment des fluctuations liées à l'affluence de la période estivale), pourront bénéficier de tarifs mutualisés préférentiels en adhérant au groupement.

A VOS CÔTÉS

Nouveaux lampadaires LED

Sud Roussillon continue à remplacer les anciennes lampes à mercure par de l'éclairage LED conforme à la loi Grenelle II, qui instaure le principe de réduction des nuisances lumineuses. Ces opérations de remplacement concernent 8000 points lumineux sur le territoire intercommunal. Les lotissements Al Mouly (Latour-Bas-Elne), Le Béarn (Alénya) et le secteur de l'Aygal (Saint-Cyprien) en sont les principaux bénéficiaires.



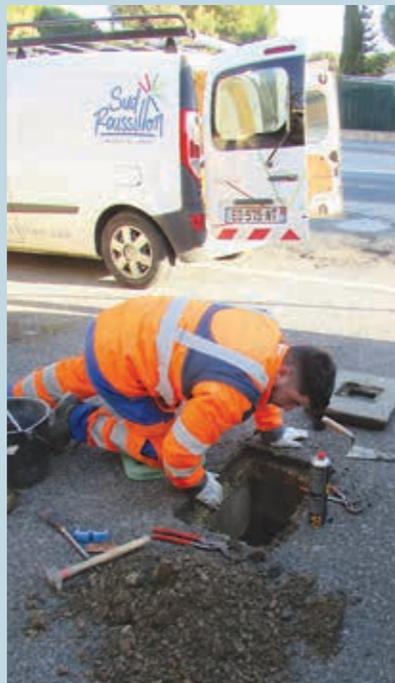
Entretien des espaces de verdure et de la signalisation

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs équipes du service Voirie-Espaces verts sont actuellement mobilisées pour rafraîchir, nettoyer, faucher, élaguer... les espaces de verdure des six communes. La reprise des peintures au sol et la remise en état des panneaux de signalisation sont également prévues.



Nouveaux compteurs d'eau

Les équipes du service des Eaux de la Communauté de communes poursuivent le remplacement des compteurs d'eau potable dans les six communes de Sud Roussillon. D'ici la fin de l'année, 1700 compteurs auront été renouvelés.



lés. Cette intervention est obligatoire et gratuite pour tous les compteurs de plus de 10 ans. Rappelons également que si l'entretien et le renouvellement des compteurs d'eau sont du ressort du service des Eaux de la Communauté de communes (à ses frais), chaque usager est responsable de la protection de son équipement contre les intempéries, notamment contre le gel.

Les écoliers à la découverte du traitement de l'eau

À la demande des écoles de Sud Roussillon, plusieurs classes ont visité la déchèterie et la station d'épuration gérées par la Communauté de communes. Ces visites concernent les élèves de cours élémentaires, dont le programme traite de l'eau, de l'écologie et du recyclage. Elles se déroulent en groupes entre la déchèterie (avec un agent de la Communauté de communes) et la station d'épuration (avec un agent de la société Véolia). Une façon intéressante et efficace de sensibiliser les plus jeunes aux impératifs et enjeux de l'eau et des déchets.



Bientôt un nouveau site internet

Afin de vous apporter une information plus claire, lisible et accessible, la Communauté de communes Sud Roussillon est en train de rénover entièrement son site web.

Plus intuitif et agréable à utiliser, celui-ci vous permettra sous peu, en quelques clics, de vous renseigner sur nos missions, sur nos projets en cours et à venir et sur les horaires de l'ensemble de nos services.

Il vous permettra également de vous tenir informés de l'actualité de notre Communauté de communes et de nous contacter facilement, aussi souvent que vous le souhaitez, pour nous signaler un problème ou nous adresser une demande particulière.

Nous souhaitons, à travers ce nouvel outil, nous rapprocher de vous et améliorer encore la qualité de nos prestations.

Nous vous informerons bien sûr de la date de sa mise en service.



NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Sud Roussillon - 16 rue Jérôme Jean Tharaud - 66750 Saint-Cyprien

Du lundi au vendredi : 8h00/12h00 - 13h30/17h30 (16h30 le vendredi)

Renseignements sur :

- La Régie de l'eau (tarifs, réglementation, payer une facture d'eau, signaler un problème sur le réseau public...)
- La collecte déchets et la déchèterie (collecte par commune et/ou secteur, commande de containers, prise de rendez-vous pour le ramassage d'un encombrant...)
- L'éclairage public (signaler un dysfonctionnement...)

➔ Nous contacter au **04 68 37 30 60**

Notre site internet : www.sudroussillon.fr

- Possibilité de télécharger les contrats et règlements de l'eau
- Payer sa facture d'eau en ligne
- Retrouver les jours de collecte des déchets

Espace Aquasud

1 rue Montesquieu - 66750 Saint-Cyprien
www.aquasud66.fr

FB : @espaceaquasud

➔ Renseignements, réservations, animations et plannings des cours :
Tel. **04 68 21 50 24**

Déchèterie Intercommunale - Ecopôle route d'Alénya - 66750 Saint-Cyprien

Tel. **04 68 37 30 60**

Horaires d'été (du 16 avril au 15 septembre)

Du lundi au samedi 9h00/12h00 - 14h00/18h00

Dimanche 9h00/12h00

Horaires d'hiver (du 16 septembre au 15 avril)

Du lundi au samedi 9h00/12h00 - 14h/17h00

Dimanche 9h00/12h00

Piscine intercommunale Aquasud

Un complexe aquatique au service de tous

Conçue pour accueillir l'ensemble de la population, des tout petits aux séniors, de tous niveaux, la piscine intercommunale Aquasud, située à Saint-Cyprien village, est à l'image des efforts déployés par la Communauté de communes Sud Roussillon pour offrir à chacun l'occasion de se distraire, de pratiquer une activité sportive et/ou de se détendre.

La piscine Aquasud est un modèle en termes d'équipement intercommunal. Elle permet aux habitants de la Communauté de communes de bénéficier d'une structure moderne, parfaitement entretenue et de qualité, dont le coût ne pourrait pas être assumé par les communes.

Accessible à tous - scolaires, nageurs occasionnels ou confirmés, amateurs ou inconditionnels d'aquagym, d'aquabike, d'aquafitness et même d'aquaboxe..., personnes souhaitant apprendre à nager et passionnés de baignade en général, l'espace Aquasud regroupe :

- Un bassin sportif de 25 m pour ceux qui souhaitent faire des longueurs et les nageurs confirmés. Des lignes d'eau sont prévues pour les amateurs de palmes ou d'accessoires de perfectionnement comme les pulls buoys et les paddles.
- Un petit bassin peu profond (1m à 1m40) pour les enfants et les bébés nageurs, également utilisé pour les activités aquatiques (aquagym, aquabike...).
- Un espace détente composé de deux jacuzzis de sept places et d'un hammam oriental.

Des activités libres ou encadrées pour chaque public

- Un concept Aqua BB pour les 6 mois - 5 ans

Dès six mois, les samedis et dimanches de 9 à 10 heures, les tout petits peuvent venir accompagnés de leurs parents pour s'ébattre dans le petit bassin (chauffé à 33°) et se familiariser avec le milieu aquatique.

- Une école de nage pour les 3-6 ans

Tous les mercredis, les enfants sont accueillis par groupes pour apprendre à nager et à être à l'aise dans l'eau.

- Des activités multiples pour les adultes

Aquagym, aquabike, circuit training, aquafitness, aquaboxe, aquacardio. Des activités lvariées sont proposées aux adultes de tous âges et de tous niveaux, sur différentes plages horaires (matin, après-midi, soir ou entre midi et deux).



Espace Aquasud
rue Montesquieu
66750 Saint-Cyprien
Tél. 04 68 21 50 24
Renseignements
<http://aquasud66.fr>

QUIZZ

COMCOMSUDROUSSILLON

Testez vos connaissances et retournez-nous ce quiz rempli en même temps que le formulaire inséré au centre de ce magazine.
De nombreux lots à gagner.

Combien y a-t-il de communes dans la Communauté de communes Sud Roussillon ?

- 12
 8
 6

Quelles sont ces communes ?

.....
.....

Combien la Communauté de communes regroupe-t-elle d'habitants ?

- 14 051
 22 615
 43 404

Quelle est la date de création de la Communauté de communes Sud Roussillon ?

- 1992
 2005
 2016

Combien y a-t-il d'élus à la Communauté de communes Sud Roussillon ?

- 12
 35
 62

Où se réunit le Conseil de la Communauté de communes Sud Roussillon ?

- A la mairie de Saint-Cyprien
 A la mairie d'Alénça
 Dans les différentes communes à tour de rôle

Quels sites sont gérés par la Communauté de communes ?

- Les restaurants scolaires
- Les garderies
- Les déchèteries

Quels sites de pratique sportive sont gérés par la Communauté de communes ?

- Les stades
- Les piscines
- Les tennis couverts

Laquelle de ces compétences relève de la Communauté de communes ?

- L'aménagement des cours d'eau
- L'aménagement des logements
- L'aménagement des zones d'activités économiques

Laquelle de ces compétences ne relève pas de la Communauté de communes ?

- L'eau et l'assainissement
- Le développement économique
- Les transports scolaires

Laquelle de ces compétences vient d'être ajoutée (2018) à la Communauté de communes ?

- La collecte des déchets
- La GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations)
- La piscine

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Adresse mail :

